

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-16-chem | Grèves. Emeutes.ItemL'Atelier | Il faut renoncer à la violence](#)

L'Atelier | Il faut renoncer à la violence

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0348

SourceBoite_011-16-chem | Grèves. Emeutes.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[\[anonyme ou collectif\] L'Atelier : organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

N° 2 Oct. 40 : "On peut de changer la loi?
Certains, il y a 2 moyens ; le 1^{er}, est l'acceptation
coup de poing ; ce n'est pas très bon, à prévoir ; le 2^e
cette pétition."

N° 3. Nov 40 : "Une députation d'ouvriers est
venue chez M. de La Mennais se remercier de
cette initiative d'aujourd'hui. Il leur a recommandé
la sagesse et la modération... Il leur a fait la lecture
de leur mission et a écrit x par la conclusion : 1
que l'urgence, mais leur proposition que
la réorganisation est pour le moment l'objectif." (120)

"La discussion calme et saine, la responsabilité
intégrale, de la limite de la vérité sur tout, de
appel au discernement au lieu d'excitation aux
passions haineuses, voilà ce qu'il faut désormais
se faire hisser la cause du + faible." (19)

"Permettons de nous taire aussi ; ne donnons
aucun rôle aux brutalités de gens isolés ;
à la mesure de ce qui nous doit remonter sans cesse."
(20)



Le 15 Mars 1888
Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
le rapport que vous m'avez demandé
par votre lettre du 12 courant.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Le 15 Mars 1888
Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
le rapport que vous m'avez demandé
par votre lettre du 12 courant.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Le 15 Mars 1888
Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
le rapport que vous m'avez demandé
par votre lettre du 12 courant.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.